

SCENARIO VERT : DE L'ALTER DEVELOPPEMENT AU SYMBIOCENE

Jacques Theys

Justifié par la forte accélération du changement climatique ou la perspective d'impasses écologiques et sociales majeures, mais aussi par le souci de réduire les dépendances extérieures, le choix de l'alter – développement (ou de « l'écodéveloppement ») repose sur la conviction que ni la décroissance ni le technosolutionisme ne peuvent constituer des réponses adaptées aux crises qui s'amplifient et qu'une bifurcation vers des transformations plus radicales est désormais urgente. Il ne s'agit pas de s'opposer aux innovations technologiques mais d'en réorienter les usages, d'en circonscrire les limites et surtout d'en relativiser le rôle central. L'accent est mis sur des changements plus en amont dans les modes de vie et de consommation, l'orientation ou l'organisation des systèmes et modèles économiques de production – et donc de travail –, l'aménagement du temps et des territoires, la réduction des inégalités, mais aussi dans un meilleur fonctionnement des institutions et des relations internationales. Cela s'accompagne d'une volonté de redéfinir la mesure de la richesse et du bien-être, de faire évoluer les cultures et systèmes de valeur dans un sens moins court termiste, inégalitaire et centré sur les intérêts individuels et surtout de changer les rapports entre l'homme et la nature. A la fin du siècle l'humanité se fixe comme objectif de sortir progressivement de l'Anthropocène pour entrer dans une « nouvelle époque » intitulée « le Symbiocène »¹. Mais il n'y a pas de recette unique pour l'alter-développement - dont le principe majeur est la diversité des solutions et l'adaptation aux situations spécifiques, locales ou nationales (différentes entre pays du Nord et du Sud) - dans un contexte de fortes coopérations mondiale et régionale.

I) PREMIERE BIFURCATION (2020- 2040) : LE PASSAGE A L'ALTER-DEVELOPPEMENT .

Les préoccupations liées à l'environnement et au climat jouent un rôle moteur dans la bifurcation vers l'alter-développement qui se produit au cours des années 2020- 2030 - car chacun est désormais conscient que l'enjeu va être de faire face à un risque majeur de catastrophe dès le milieu du siècle. Les prévisions faites au début de la période annoncent en effet

¹ Néologisme proposé en 2003 par Glenn Albrecht, philosophe australien, comme celui de solastalgie

qu'à cet horizon plus de 3 milliards de personnes devront s'adapter à un climat qui n'a rien à voir à ce que l'humanité a connu jusqu'à présent². Mais les déséquilibres écologiques ce ne sont que « le dessus de l'iceberg » d'un ensemble beaucoup plus vaste de situations économiques et sociales préoccupantes - vécues comme de plus en plus insupportables par les plus pauvres, difficiles pour une part devenue majoritaire des populations (y compris dans les pays riches) et menaçantes pour presque tous à long terme. Toutes les dimensions de la vie quotidienne sont concernées, depuis l'accès à l'emploi jusqu'à la vulnérabilité aux risques majeurs en passant par la santé, les conditions de vie, le logement, la sécurité alimentaire... La notion de « *mal développement* », censée ne s'appliquer qu'aux pays pauvres du sud, s'étend donc désormais bien au-delà – malgré l'accélération des progrès technologiques – notamment dans le numérique – et une croissance qui se poursuit. Évaluée aux deux tiers de sa mise en œuvre, la stratégie de développement durable engagée en 2015 par les Nations Unies s'avère ainsi dès 2024 comme un échec – avec à peine 17% des objectifs en voie d'être atteints³. Pour le secrétaire général de l'ONU jamais depuis une génération les perspectives pour les pays du Sud n'ont, en conséquence, été aussi sombres⁴ ! Mais tous les pays – y compris les plus riches comme les États Unis – sont également menacés par de graves fractures sociales et politiques qui opposent les groupes bien intégrés dans la mondialisation ou la « société de la connaissance »...et les autres⁵...

Ce sont à la fois des raisons d'efficacité mais aussi sociales et écologiques qui conduisent à penser que les réponses à ces enjeux, qu'ils soient mondiaux, nationaux ou locaux, ne peuvent être uniquement technologiques, mais concernent également les choix de développement (mais aussi sociaux et institutionnels) au sens large. Le premier exemple qui justifie une telle perspective est celui de la transition énergétique et écologique. Après avoir amorcé depuis le troisième pic pétrolier (2007) la sortie des énergies carbonées et investi massivement dans le renouvelable, des questions commencent en effet à se poser dès les années 2010 sur la capacité de ces investissements à permettre, **à eux seuls**, d'atteindre les objectifs fixés pour 2050 à l'échelle planétaire, interrogations qui se

² Source : PNUE, Navigating towards new horizons, Global Foresight Report, 2024.

³ Rapport 2024 des Nations Unies sur les « Sustainable Development Goals » (ODDs)

⁴ Déclaration d'Antonio Guterres de juin 2024.

⁵ Voir la distinction proposée en 2017 par David Goodhart entre les « Somewhere » et les « Nowhere » ..

précisent à partir du milieu des années 2020 et conduisent à une bifurcation à la fin de la décennie . *Au consensus des experts sur le fait que , de toute façon , le recours aux technologies ne peut représenter que 50% de la solution* ⁶ , s'ajoutent en effet des doutes sur le tout électrique – et notamment sur le « tout voiture électrique » ou sur le recours massif et exclusif à l'hydrogène ou au nucléaire . Parmi les critiques sont fréquemment évoquées : les problèmes non résolus de stockage des énergies intermittentes , les limites liées à la rareté des ressources indispensables pour les batteries – comme le lithium⁷ , les difficultés d'usage et le coût élevé des véhicules électriques et des énergies alternatives pour les ménages modestes , les risques mais aussi le financement , la lourdeur et la longueur des investissements à consentir pour développer l'hydrogène et le nucléaire - sans oublier leurs impacts écologiques .. A cela s'ajoutent les incertitudes et effets d'éviction - économiques , commerciaux ou budgétaires - liés à la compétition industrielle et fiscale que se livrent plus ouvertement à partir des années 2020 les pays du G20 sur les nouvelles filières à développer⁸ Dans l'énorme redistribution des cartes que met en mouvement la transition écologique chacun perçoit au fil du temps qu'il y aura des perdants comme des gagnants . Mais il n'existe pas de mécanisme qui permette de garantir aux pays et catégories les plus vulnérables qu'ils ne seront pas dans la première catégorie. La dimension proprement politique de cette transition est donc au moins aussi importante que son versant technique.

Sans remettre en question la nécessité d'un passage aux énergies renouvelables , d'autres solutions complémentaires apparaissent ainsi comme indispensables : l'urgence d'un basculement vers l'adaptation , la priorité à donner à la sobriété et la nécessité d'une bifurcation résolue vers de nouveaux modèles de développement dans tous les domaines d'activité. . *La différence majeure entre ce scénario et celui du « techno humanisme » est le fait qu'un tournant radical vers l'adaptation et la résilience est opéré dès le milieu des années 2020* aussi bien dans les pays développés qu'au Sud – grâce à la décision prise à l'une des COPs (qui lui est spécifiquement consacrée) de transférer aux pays et régions les plus

⁶ Sources multiples , en particulier E. Vidalenc et J. Theys : Repenser les villes dans la société post carbone et les travaux du CIRED .

⁷ On estime qu'il faudra au moins multiplier par dix les prélèvements de lithium pour faire face aux besoins liés aux voitures électriques d'ici 2050 ..Source Agence Internationale de l'énergie 2023 .

⁸ Voir le texte de Christine Afriat rédigé dans le cadre de ce groupe de travail ..

vulnérables de ce Sud un financement massif à la fois public et privé (de l'ordre de 1000 milliards de dollars !). *La sobriété volontaire* (et les économies d'énergie) *apparaît ,elle aussi , comme un impératif nécessaire* , pour des raisons qui , au-delà du climat , sont également liées au coût croissant et à la rareté des ressources (énergétiques ou pas) , et aux effets sur la santé ou l'environnement de la surconsommation. Le recyclage, l'allongement de la durée de vie des produits et leur réutilisation, l'économie circulaire, la mutualisation ou la location de certains équipements, la lutte contre les gaspillages et l'obsolescence programmée , la réduction des surfaces disponibles ou occupées pour l'habitation, l'usage de véhicules moins lourds sont encouragés - y compris par des politiques fiscales. Mais « faire mieux avec moins », n'est qu'un des aspects des réorientations nécessaires. Il s'agit aussi d'aller progressivement vers d'autres modèles de développement pour l'agriculture et l'alimentation, la mobilité, le tourisme et les loisirs, mais aussi l'urbanisme et l'habitat, l'aménagement des territoires, et l'organisation du travail - en donnant la priorité à la durabilité, aux technologies douces, à la réduction des risques et dépendances, mais aussi à la proximité (circuits courts, accès aux services , ville du quart d'heure) et à la qualité de vie ou des relations à la nature. Pour cela c'est tout le « paysage »⁹ institutionnel et en matière d'innovation qui est transformé , avec de nouveaux indicateurs et cadres comptables , des incitations adaptées , de grands programmes de recherche ¹⁰ , le développement de nouvelles formes d'entreprises , l'extension des pouvoirs locaux . Il s'agit à travers ces nouveaux modèles de construire la société « post carbone de demain » en mettant en avant les cobénéfices économiques , sociaux et écologiques des actions engagées ¹¹ .

Si l'urgence climatique joue un rôle majeur dans toutes ces transformations l'enjeu est en même temps de faire face à tout un ensemble beaucoup plus vaste de préoccupations écologiques - avec comme objectif prioritaire d'éviter des irréversibilités majeures à long terme , par exemple en matière de biodiversité et de préservation des derniers espaces naturels non occupés par l'homme (10% en 2050 ? ¹²) . En 2030

⁹ Référence aux travaux hollandais sur les transitions qui distingue 3 phases dans celles-ci : l'innovation de niche , le changement de paysage institutionnel ou économique et le passage à un nouveau régime .

¹⁰ A l'exemple du grand programme qui vient d'être lancé par l'INRAE sur l'agriculture écologique .

¹¹ Voir la source citée en note 6 qui propose plusieurs scénarios de transition vers la ville post carbone .

¹² Source: PNUE « Navigating Towards new horizons, Global foresight report, 2024.

l'Assemblée des Nations Unies adopte comme principe le respect des limites planétaires proposées par les scientifiques en 2009 . Le PNUE est transformé en agence mondiale du climat et de l'écologie – avec des pouvoirs de contrôle comparables à ceux de l'OMC . Reprenant le fil interrompu dans les années 70 , une conférence mondiale est organisée peu après sur « la planification écologique et la gouvernance multi échelle des biens communs » . Avec comme exemple la Méditerranée¹³.

Au-delà cette réponse aux urgences écologiques c'est un autre chemin de développement qu'il s'agit pour le plus grand nombre d'emprunter ou de faire adopter - en s'appuyant sur l'influence culturelle et l'activisme des groupes innovateurs de la société civile, des syndicats , des entreprises ou des territoires ; puis, grâce au relais de l'action publique, sur l'adhésion de la majorité des sociétés. *A l'échelle mondiale* le choix par les différents pays d'un tel sentier de développement , sensiblement différent du passé , est facilité par le passage à une nouvelle forme multipolaire de mondialisation mettant l'accent sur la rerégionalisation des économies, la création de nouvelles solidarités de proximité (Nord-Sud ou Sud- Sud) et une réforme globale du système international – y compris au niveau des instruments financiers - , avec des Conventions sur l'environnement ou le commerce beaucoup plus contraignantes (par exemple sur la sortie des fossiles ou l'interdiction de l'exploitation des fonds marins profonds) . *Au Nord* cette transformation par des voies démocratiques passe par des changements institutionnels et sociaux qui en favorisent l'acceptabilité : priorité aux besoins essentiels (logement abordable , santé, alimentation, éducation ...) , transferts et fiscalité au profit des groupes les plus vulnérables ou secteurs menacés (revenu de base ou de transition écologique , actifs échoués) , aides à l'entrepreneuriat social et solidaire , démocratie locale à bonne échelle (bio- régions, bassins de vie) , structures de gestion en bien commun des risques et patrimoines locaux - dans une perspective de résilience . . Cela suppose aussi des changements dans la manière de mesurer la richesse et le bien-être et donc de cadrer les objectifs politiques : aux limites planétaires viennent ,par exemple s'ajouter des limites sociales (le Donut de Kate Rayworth) . *Dans et pour les pays du Sud* l'objectif est d'abord d'éviter que la croissance indispensable ne conduise à des impasses écologiques ou sociales majeures (par exemple sur les questions d'eau ou

¹³ Référence à l'un des scénarios de MED 2050 publié en sept. 2024 par le Plan Bleu pour la Méditerranée.

de sécurité alimentaire) ou à des effondrements partiels . Il s'agit de donner à chaque région ou pays l'autonomie suffisante pour pouvoir choisir la voie la mieux adaptée à un développement durable répondant aux spécificités locales – ce qui suppose des transferts financiers massifs et une modification des règles économiques et financières fixant les échanges et les choix d'investissements. La sécurité alimentaire , l'électrification décentralisée en Afrique , les infrastructures ferroviaires ou le cabotage sont favorisés et font l'objet de programmes communs . Le chemin allant d'expériences locales réussies à de « nouveaux régimes » de croissance proches de celui proposé par Ignacy Sachs à travers le terme « *d'écodéveloppement* »¹⁴ est difficile , parsemé d'obstacles , mais en 2040 les territoires qui auront choisi cette voie auront pris beaucoup d'avance sur les autres , au moment où le monde va rentrer dans de grandes turbulences ...

I) SECONDE BIFURCATION (2040 – 2060) : DANS UN MONDE DE FORTES TURBULENCES , LE CHOIX DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE – FACE AUX TENTATIONS DE LA DICTATURE ECOLOGIQUE OU DE L'ECOCOMMUNAUTARISME .

En dépit du tournant opéré dans les années 2020 pour aller vers « l'alter développement » et accélérer la transition écologique , la situation au milieu du siècle est celle d'une tourmente presque généralisée liée à un réchauffement qui dépasse les deux degrés et à une situation politique toujours marquée par de profondes inégalités et des tensions géopolitiques majeures . Le choix qui a été fait de privilégier dès ces années 20 l'adaptation , la résilience locale et la précaution à long terme permet de réduire en partie les impacts des bouleversements climatiques . Mais la réaction est venue trop tardivement pour pouvoir être efficace , et la prévention s'avère en 2040 encore insuffisante pour faire face aux événements extrêmes et aux crises qui se multiplient. Les uns cèdent à la panique ; les autres comprennent qu'il faut absolument tout faire pour éviter 4 degrés 30 ans plus tard ; enfin des petits groupes s'organisent localement pour suppléer à la défaillance des pouvoirs publics ou des assurances , eux-mêmes submergés par les urgences . Le contexte impose

¹⁴ Ces principes de l'écodéveloppement ont été définis pour la Conférence de Stockholm de 1972.

donc une nouvelle bifurcation . Mais *trois chemins différents s'ouvrent - entre lesquels l'histoire à ce moment hésite* ¹⁵ .

- Le premier est celui de la « *dictature écologique* » . *Dans la situation de panique* provoquée par l'ampleur des bouleversements écologiques des voix de plus en plus nombreuses s'expriment désormais pour dire qu'il faut enfin « écouter les scientifiques »... et en venir à un « *despotisme éclairé* » imposant des mesures très contraignantes : quotas carbone individuels , interdictions et normes applicables à très court terme (par exemple sur la construction , l'alimentation ou les déplacements) , arrêt total des nouveaux investissements et des subventions à certains secteurs – dont les fossiles , nouvelles règles et normes financières ou sur le commerce international très contraignantes , contrôle strict de la publicité, de l'information et même des comportements (délation ..).

Des mesures liberticides très contraignantes sont également envisagées pour faire face aux risques de catastrophe ou à la récurrence d'événements extrêmes : déplacements massifs de populations menacées par la montée des mers, les grands feux ou les inondations, plans imposant des comportements collectifs très stricts en cas d'alerte, contraintes de localisation, ect ..Il s'agit dans cette perspective de mobiliser tous les instruments de contrainte possible – y compris les outils numériques et d'observation – pour se protéger des risques majeurs et respecter un certain nombre de limites écologiques - en assumant clairement le risque de sociétés entièrement sécuritaires.

-Une autre voie presque symétrique s'ouvre cependant au même moment qui est celle de *l'éco communautarisme* : celle de la réorganisation des sociétés autour de communautés locales capables de s'autoorganiser dans une perspective de résilience face aux risques . Dans les pays du Sud il s'agit d'une réaction de défense communautaire rendue indispensable par la gravité des situations et l'incapacité des Etats ou collectivités locales – institutions « faillies » ou en voie de dislocation – d'y faire face . Au Nord cet éco communautarisme se situe en outre dans le prolongement des choix faits précédemment vers l'écodéveloppement et concrétise l'idéal autogestionnaire et décentralisateur historiquement porté par l'écologie politique. IL s'enracine dans des imaginaires anciens que le passage à la société numérique (et à l'idéal libertarien de la Silicon Valley) - comme la

¹⁵ Voir sur ces trois bifurcations possibles les encadrés publiés en annexe (J. Theys)

situation de crise permanente à partir de 2040 - réactualisent autour de quelques mots clés : décentralisation , localisme , liberté et autonomie , self reliance , « empowerment » , gestion en bien commun , intégration homme- nature , proximité , « small is beautiful » ...A terme certains imaginent une société mondiale fonctionnant à partir de la mise en réseau de ces communautés de base émiettées , disposant parfois de leurs propres monnaies mais partageant des valeurs communes de sobriété , de solidarité et de soin (« care ») de la nature .

Dans le contexte relativement chaotique des décennies 2040- 2060 , des évolutions allant dans le sens des deux directions précédentes se produisent , avec la multiplication d'initiatives communautaires – y compris à l'échelle des quartiers¹⁶ – et , simultanément , celle de mesures très contraignantes , essentiellement justifiées par des objectifs de sécurité civile de la solidarité . On voit même se développer des solutions hybridant ces deux logiques , en principe contradictoires , avec des « gated communities » hyper fermées , autonomes et sécurisées dans lesquelles se réfugient les personnes les plus riches (des « enclaves forteresses ») . Mais ce scénario ne bascule ni dans la dissolution des structures institutionnelles existantes et l'anarchisme éco communautariste , ni dans la « dictature bienveillante » appelée de ses vœux par Hans Jonas - au nom de la sauvegarde des générations futures¹⁷ . C'est une troisième voie qui finalement s'impose d'elle-même : *celle de la solidarité à toutes les échelles et de la mise en place d'un front commun mondial contre les risques et les crise dans une perspective de durabilité forte .*

C'est en effet le choc du réel qui rebat les cartes au niveau mondial sous les effets combinés des bouleversements climatiques, de la démographie (avec un pic de population au milieu du siècle) et des effets économiques de la transition amorcée dans les années 2010 (sortie des fossiles ...). Des grandes villes côtières commencent à être menacées par la montée des eaux (exemple d'Alexandrie ou des 30 à 40 millions d'habitants du Caire), les migrations climatiques explosent, et en dehors des pays scandinaves ou de la Sibérie toutes les régions du monde sont peu ou prou concernées par les canicules, les inondations, la sécheresse, les grands feux ... Les divisions géopolitiques, la décrédibilisation des institutions publiques y compris internationales, les stratégies de déni ...

¹⁶ L'échelle où Rob Hopkins a pour la première fois proposé la notion de transition écologique , en 2008 .

¹⁷ Source : Hans Jonas , le Principe Responsabilité , Editions du CERF , 1995 .

perdent de leur force ou sont remises en question au profit d'une conscience partagée de la nécessité d'organiser un front commun pour endiguer les conséquences les plus graves de cette tempête mondiale. Sous la pression des pays les plus menacés – notamment de ceux du Sud dont la situation est devenue dramatique – une alliance associant une grande majorité des pays, les sociétés civiles, les structures internationales mais aussi une grande partie des entreprises et des pouvoirs financiers, se met en place qui aboutit à un « Pacte mondial de solidarité », un « New deal ou Plan Marshall Planétaire » - équivalent dans son ampleur aux réformes engagées après la seconde guerre mondiale .

Il s'agit dans un premier temps de faire face aux urgences en mettant en place une force multinationale d'intervention en cas de catastrophe et un fonds consacré à l'aide aux victimes les plus pauvres – dans une logique de subsidiarité et d'articulation par rapport aux systèmes nationaux ou d'assurance existants. Puis vient un temps de réforme et de consolidation de la gouvernance mondiale – avec une priorité donnée à l'adaptation au changement climatique, à la solidarité par rapport aux plus vulnérables et à la mise en place d'un nouveau paradigme de durabilité forte. La règle de l'unanimité dans les décisions est aménagée, la composition du conseil de sécurité est modifiée et son rôle élargi à la sécurité écologique ; les fonds pour l'adaptation sont à nouveau multipliés ainsi que les moyens pour l'agence sur le climat et l'environnement , avec en outre la reconnaissance de la dette écologique des pays du Nord ; une taxe mondiale sur les transactions financières , les grands fortunes ou le dépassement des limites planétaires est mise en place pour financer des actions décentralisées et des mécanismes d'assurance ; les règles en matière de responsabilité sociale et écologique des entreprises sont harmonisées à l'échelle mondiale et intègrent désormais des normes et limites éthiques sur les nouvelles technologies .

Le principe est cependant admis que les actions concrètes à mener sont d'autant plus efficaces qu'elles sont décidées au plus près du terrain. Il s'agit donc de mettre en œuvre une *subsidiarité active* – avec un fort engagement de tous les acteurs à toutes les échelles – depuis le niveau mondial et les grandes structures régionales jusqu'au niveau local en passant par les Etats ou les échelons intermédiaires ... Des alliances thématiques ou territoriales et l'activisme des sociétés villes et des habitants permettent de démultiplier les initiatives institutionnelles. Les

principes d'action sont les mêmes qu'au niveau mondial : subsidiarité , priorité à l'adaptation et à la prévention des risques extrêmes ; effort massif de solidarité au profit des plus vulnérables , responsabilité partagée , échanges d'expérience y compris Sud- Nord .. Tout cela n'est pas contradictoire avec la poursuite des actions engagées dans la phase précédente dans le sens de l'écodéveloppement – notamment pour faire évoluer les modèles d'activité , favoriser la sobriété , investir et développer l'innovation dans des domaines comme l'économie circulaire , le renouvelable , la santé , l'éducation , l'agriculture et l'alimentation écologique ¹⁸ . Les politiques d'aménagement du territoire , réactivées il y a 20 ou 30 ans , intègrent maintenant pleinement un nouveau volet qui est la prise en compte des risques majeurs et d'un objectif de robustesse et résilience des systèmes locaux - avec , en particulier une dédensification des littoraux , et une remise en cause de la concentration dans les métropoles . L'occupation mondiale de l'espace se reconfigure , anticipant une troisième bifurcation , celle du passage au symbiocène .

III) TROISIEME BIFURCATION (2060- 2100) : LE PASSAGE AU SYMBIOCENE .

L'effort de solidarité internationale engagé pour organiser un front commun face à la tempête climatique a eu pour effet indirect de réduire les tensions géopolitiques , et de permettre la constitution d'un fond solide de valeurs partagées notamment sur l'environnement . Même si les conflits ou les inégalités n'ont naturellement pas disparu et si des oppositions subsistent sur l'accès aux ressources ou sur les systèmes de croyance religieuses ou politiques , la partitions du monde en grands blocs inconciliables s'est atténuée et seule une minorité continue à parler « d'écologie punitive » ou à contester l'importance d'une transition écologique. Le monde est désormais divisé en grandes sous régions qui se sont organisées institutionnellement et économiquement , et cherchent à accroître leur autonomie (notamment sur le numérique) .Mais toutes coopèrent entre elles , et acceptent de gérer en bien commun un certain nombre de patrimoines mondiaux . Le poids démographique de la Chine s'est affaibli , avec une population qui va vers 700 millions d'habitants en 2100 – et comme c'est aussi le cas pour les Etats Unis , ses priorités se sont recentrées sur sa situation intérieure . Inversement l'Afrique a pris une

¹⁸ Ce sont ces domaines -liées au vivant - que Jacques Attali – a proposé en 2013 de développer dans son rapport du groupe de travail « Pour une économie positive » , La Documentation Française et Fayard

importance majeure et est devenue le grand enjeu de la fin du siècle. . A une échelle plus fine certains pays ont commencé à s'organiser autour de biorégions et à remettre en question la surconcentration des populations dans les villes géantes . La révolution majeure à venir est celle de l'aménagement des territoires , des quartiers aux pays et aux continents. Liée à celle des économies mais aussi à l'organisation du temps et des relations à la nature , elle est facilitée par le numérique et par l'évolution démographique – avec un pic de population atteint en 2080.

Malgré les efforts faits dans les 40 ans précédents , les problèmes relatifs à la raréfaction de l'espace et des ressources , au climat , à la biodiversité , aux pollutions locales ou globales n'ont bien évidemment pas disparu - et chacun a compris que le 22 ième siècle en héritera aussi ¹⁹ . Les contraintes acceptées internationalement sur l'exploitation des fonds marins profonds comme sur l'Arctique ou l'Antarctique , et l'accumulation de quatre décennies supplémentaires (depuis 2020) d'extraction des ressources pour une population globale de 10 milliards d'habitants , ont à la fin du siècle renforcé l'impératif d'une baisse drastique des prélèvements et des impacts sur la nature. Les progrès techniques ou ceux de l'économie circulaire comme des modèles d'activité plus durables ne suffisent plus . La conviction est désormais qu'il faut sortir de l'anthropocène et aller vers ce qu'on appelle le « symbiocène » - vers un « nouveau contrat avec la nature » ²⁰ . Il ne s'agit plus seulement de protéger certaines espèces ou espaces mais de penser les activités humaines en interaction étroite - en symbiose - avec elle , à la fois dans le temps et à toutes les échelles territoriales, du plus proche au plus lointain . A la nécessité économique d'une telle révolution s'ajoute un renversement dans les valeurs culturelles portées par le modernisme - amorcé mais resté minoritaire depuis des décennies - qui fait désormais de la pleine intégration de l'homme à la nature un mode de pensée dominant , mais aussi une demande sociale forte y compris des populations pauvres .

Au-delà de son aspect culturel , ce passage au symbiocène se caractérise par trois changements majeurs . D'abord un changement juridique et institutionnel . Bien au-delà des initiatives lancées dès le début

¹⁹ Comme le montre très bien D. Chakrabarty dans son ouvrage : *Après le changement climatique , penser l'histoire* » , l'Anthropocène exige d'envisager le futur bien au-delà du XXIème siècle (irréversibilités)

²⁰ Référence à l'ouvrage de Michel Serres , *Le Contrat Naturel* , publié en 1992 aux éditions F. Bourin

des années 2000²¹, la nature se voit de plus en plus reconnaître de vrais droits à la fois généraux et spécifiques à certains espaces (pouvant aller d'un fleuve ou glacier particulier à l'Amazonie entière). Cette possibilité symbolique s'accompagne de l'extension des mesures de protection des espèces ou écosystèmes au-delà de la norme du tiers protégé qui vaut pour les terres ou les océans. Les pays du sud reçoivent pour cela des compensations – dans l'esprit des mécanismes d'échange dette- nature - et ceux qui le peuvent au Nord appliquent le même mécanisme pour le paiement des services à la nature rendus par les agriculteurs. Les découpages administratifs ou les structures institutionnelles sont en partie adaptés pour tenir compte des écosystèmes et permettre une gestion en bien commun de certains d'entre eux (comme cela a été fait en France avec les Agences de Bassin) ou sous la forme de biorégions. Enfin les outils de planification spatiale sont renforcés, notamment pour réduire l'étalement urbain - en intégrant les outils de planification écologique développés par Ian Mac Harg (« Design with nature »)²². Il ne s'agit pas à l'échelle mondiale d'aménager la planète comme un jardin, ni même d'organiser systématiquement la « régénération » de la nature existante, mais de reconnaître qu'elle doit aussi pouvoir se développer indépendamment de l'influence humaine²³.

Le second changement majeur concerne l'économie - et a pour enjeu le passage d'une économie essentiellement extractive²⁴ à une économie symbiotique²⁵. IL s'agit de valoriser les complémentarités entre nature et économie plutôt que leur compétition. Cela commence par un objectif central qui est de réduire au minimum l'impact sur l'environnement des activités économiques : passer d'économies productrices de déchets à des économies circulaires, favoriser la sobriété par rapport au gaspillage, substituer l'usage à la possession, privilégier le renouvelable, développer l'économie régénérative (qui reconstitue les ressources plutôt qu'elle les épuise) .. Cela se caractérise ensuite par l'idée que la nature - avec ses modes de fonctionnement, ses temporalités et ses échelles spécifiques – peut être non seulement un problème mais aussi une solution, un modèle à

²¹ C'est à partir de 2006-2008 que des villes ou des Etats comme l'Equateur ont reconnu de tels droits.

²² C'est en 1969 que Ian McHarg, de l'Université de Pennsylvanie, a élaboré, à travers son livre *Design with Nature*, ce qui reste la seule méthode systémique d'intégration de l'écologie dans l'aménagement.

²³ L'extractivisme signifie l'exploitation industrielle massive et destructrice des ressources de la nature.

²⁴ Source : Isabelle Delannoy, *L'économie symbiotique*, Actes Sud, 2021.

imiter. Ce changement se décline à travers une multiplicité de thèmes déjà émergents mais qui deviennent la norme : le mimétisme écologique , la valorisation des fonctions assurées par la nature (par exemple pour gérer les risques) , la végétalisation des villes et l' aménagement d' infrastructures écologiques , la généralisation de la bioéconomie ,de la permaculture et à l'agroécologie , l' alimentation biologique et l' usage de produits « naturels » , l' inversion des rapports aux animaux – et , finalement une meilleure appropriation des notions d'interdépendance globale , de cycle , de métabolisme , de résilience.. La différence par rapport à aujourd'hui est que désormais tous les modèles économiques s'inspirent de ces impératifs . Mais cela suppose en amont comme en aval des bouleversements dans les référentiels d'innovation , dans les formes d'entreprises et dans les systèmes productifs ou financiers – avec , par exemple des modes originaux de collaboration entre les entreprises , les habitants et les pouvoirs publics permettant de coproduire et rendre accessibles des biens ou services à partir d'une définition commune des besoins prioritaires . C'est tout le domaine de l'économie collaborative , qui vient dans cette fin du siècle compléter de manière plus souple les structures déjà existantes de l'économie sociale et solidaire²⁶ ..

Cela nous conduit à une *troisième dimension du symbiocène qui est celle des modes de vie , de travail ou d'habitat - et des pratiques sociales et culturelles* .On ne peut en effet imaginer un changement radical des relations à la nature sans des transformations de même ampleur dans toutes les dimensions qui structurent fondamentalement les sociétés : les rapports au travail , au temps , à la consommation , à l'économie , à l'espace , aux institutions , à l'autre proche ou lointain .. En cette fin de siècle , les changements anthropologiques qui se sont produits depuis 2000 , l'automatisation d'une part importante du travail industriel , le remplacement des générations , mais aussi l'expérience acquise depuis le choix de l'alter - développement ouvrent des marges de manœuvre pour le passage à des sociétés de « post croissance »²⁷ . Des sociétés moins centrées sur la consommation et l'accumulation , plus égalitaires , plus décentralisées , plus coopératives et plus attentives à la diversité des cultures . Il n'y a pas de modèle unique de ces « sociétés du symbiocène »

²⁶ Voir l'ouvrage dirigé par B. Stiegler , Bifurquer , Les liens qui libèrent , 2020 , qui en définit les principes

²⁷ Sur cette notion de « Post Croissance » et la différence avec les théories de la décroissance voir Renaud Vignes , Vivre en économie stationnaire, revue du Mauss, 2023 ; et Timothée Parrique , The Political Economy of degrowth , Thèse d'économie de l'université de Lund , 2020 .

- qui empruntent à la fois aux modèles les plus traditionnels et les plus modernes²⁸. Mais leur point commun dans ces années 2060 – 2100 est une remise en cause générale des divisions traditionnelles - entre producteurs et consommateurs, travail et loisirs, services publics et entreprises, experts et profanes, propriétaires et locataires ou salariés, étudiants et personnes actives, mais aussi entre démocratie directe et démocratie représentative. Entre travail et loisirs, la notion de « *travail /loisir utile* » - qui réincite les consommateurs, en échange d'une baisse du temps de travail, à redevenir auto producteurs – est ainsi redéfinie et revalorisée, dans le strict respect de l'égalité homme femme, ce qui permet de réduire les consommations marchandes²⁹. Les expériences de « gestion en bien commun » se multiplient en complément ou substitut de l'action publique classique. Les structures institutionnelles, les systèmes de gouvernance, mais aussi les monnaies ou les politiques du temps, s'adaptent également – avec, par exemple, la multiplication de monnaies différentes (monnaies locales, monnaies temps, « monnaies carbone³⁰) mais aussi des organisations du temps plus commodes, conviviales et appropriées aux climats³¹... Mais cela ne signifie pas la disparition des Etats - qui, outre leur rôle majeur en matière de sécurité, continuent à garantir, que les besoins primaires et l'accès aux services essentiels, notamment des plus vulnérables, pourront être convenablement satisfaits.

Au Nord et au Sud de nouvelles sociétés naissent ainsi - sans qu'on puise en dessiner précisément l'extrême diversité des formes tant les situations de départ, et notamment les relations à la nature, sont différentes. .. La traduction finalement la plus concrète de tous les changements précédents est celle de l'occupation de l'espace - pas seulement de la géographie mais aussi de la conception des villes, de l'habitat, et des relations sociales ou de voisinage. Réussir à concevoir des villes ou des quartiers qui soient à la fois insérés dans la nature, résilients aux risques et aux chocs externes, capables d'innovation, et relativement denses - tout en offrant une qualité de vie et de relations humaines importante est le défi central de l'époque. Cela ne concerne pas seulement les architectes

²⁸ Il ne faut pas oublier que le « symbiocène » a été le mode de relation homme nature dominant autrefois.

²⁹ A l'inverse de la tendance actuelle à tout externaliser. Voir l'article de Renaud Vignes cité en note 27.

³⁰ A l'exemple du projet – qui n'a pas été mis en œuvre, de création en Alsace d'une économie fondée sur la monnaie carbone (projet « Alsace Globale – Investissements d'avenir, 2010)

³¹ Les normes culturelles d'organisation du temps sont essentielles; et, par exemple, le fait qu'en Scandinavie la journée de travail est continue et s'arrête à 16 heures, comme l'école, est déterminante.

qui conçoivent des modèles de « Biopolis »³² ou les aménageurs qui cherchent à redonner une seconde vie aux villes moyennes ou à développer de nouvelles formes d’habitat écologique dans les régions bénéficiaires du réchauffement (Sibérie ..) . Ce sont tous acteurs sociaux et chercheurs qui , avec les « non humains » ou leurs porte-paroles , doivent se mobiliser pour imaginer les meilleurs solutions à partir d’une définition commune des contraintes et des besoins et un souci général de justice. Ce qui finalement caractérise ce scénario c’est que l’innovation n’y est pas principalement orientée par l’offre prévisible de techniques mais qu’elle dépend de la capacité des sociétés à transformer les contraintes en besoins prioritaires et en utopies collectives concrètes .

³² L’un des scénarios imaginé dans la prospective sur les villes post carbone citée en note 6 .